

2021/117

88

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 DÉPARTEMENT DU DOUBS
 CANTON : BAVANS
 COMMUNE : BAVANS (25550)
 N° INSEE : 25048

Tampon Sous-préfecture

N° 24/2021

Nos réf. : SR/HT/DB/MCR

**EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DÉLIBÉRATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 22/04/2021

Reçu en préfecture le 22/04/2021

Affiché le

ID : 025-212500482-20210407-2021DELIB24-DE



DATE DE CONVOCATION :

29/03/2021

DATE D'AFFICHAGE :

07/04/2021

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 27

Présents : 22

Votants : 24

Ayant donné procuration : 5

Absent excusé : 0

Absent : 0

Exclu : 0

OBJET :

*Subvention à l'Association de
 Gestion des Actions
 Socioculturelles (AGASC) de
 Bavans*

RÉSULTAT DU VOTE :

- *Pour : 22*

- *Contre : 0*

- *Abstentions : 2*

L'an deux mil vingt et un le sept avril à dix-huit heures trente minutes,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Sophie RADREAU, Maire

Étaient présents : RADREAU Sophie, LOUYS Jean-Pierre, BUSSON Christine, MARTINO Jean-Luc, HERGAS Jasmine, LORDIER Patrick, CONTET Jean-Pierre, GATSCHINE Jean, VEDRINE Sandrine, ARNAUTOVIC Meho, MANGE Mylène, URAS Michaël, ROY Brigitte, POIVEY Jean-Pierre, ISSLER Agnès, MANIAS Marcel, TRAVERSIER Agnès, DURY Bernard, ATAR Nathalie, FRANÇOIS Claudine, BEDEZ Christian, PLANÇON Aurélie.

Étaient représentés : EMONIN Ghislaine, LAFRANCE Christian, DEVAUX Cloé, REBOUH Mehdi, WETZEL Brigitte.

Procurations données :

EMONIN Ghislaine a donné procuration HERGAS Jasmine, LAFRANCE Christian a donné procuration à LOUYS Jean-Pierre, DEVAUX Cloé a donné procuration à RADREAU Sophie, REBOUH Mehdi a donné procuration à LOUYS Jean-Pierre, WETZEL Brigitte a donné procuration à LORDIER Patrick.

Jean GATSCHINE est nommé secrétaire de séance.

Ne prennent pas part à la délibération sur cette question : M. Jean-Pierre LOUYS, Mme Mylène MANGE et Mme Cloé DEVAUX, membres élus représentés à l'AGASC.

Le Conseil Municipal, par **22 voix POUR, 0 voix CONTRE, 2 abstentions**, alloue une subvention de 115 000 € à l'Association de Gestion des Actions Socioculturelles (AGASC) de Bavans pour l'année 2021.

Fait et délibéré à Bavans, le 07/04/2021
 Ont signé au registre tous les membres présents.
 Pour extrait conforme

Le Maire,
 Sophie RADREAU



Madreau